



## AVIS PUBLIC

---

### **Adoption du Règlement numéro 297-2021 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2022**

---

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le Règlement numéro 297-2021 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2022 est entrée en vigueur le 3 janvier 2022.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 2080, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 5 janvier 2022.

Sonia Tremblay  
Directrice générale  
Greffière-trésorière